

FIDERE

AVOCATS

A.A.R.P.I.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fidere Avocats promeut Léa Bensoussan et Vincent Roche au rang d'associés

Paris, le 23 janvier 2024. Huit ans après leur arrivée au sein du cabinet, Léa Bensoussan et Vincent Roche, jusqu'alors conseils, deviennent associés. Ces nominations témoignent de l'engagement de Fidere Avocats en faveur du développement et de la promotion de ses talents internes.

Ayant effectué l'intégralité de leurs carrières au sein du cabinet, Léa et Vincent sont tous deux titulaires du Master 2 Droit et Pratique des Relations de Travail de l'Université Paris 2 Panthéon-Assas au sein de laquelle ils continuent d'intervenir régulièrement. Ils ont prêté serment en 2017.

« Je me réjouis avec mes associés de cette nomination qui récompense tant les compétences que l'engagement de Léa et Vincent depuis leur arrivée au cabinet. Après la promotion en 2022 comme Counsel de Marine Clapaud puis de Steven Rioche en 2023, Docteur en droit, DPO et membre du conseil scientifique de Fidere, ces promotions confirment l'investissement du cabinet envers ses collaborateurs afin d'assurer une excellence technique à ses clients. Ces associations vont permettre de poursuivre un développement maîtrisé tout en apportant un service de qualité à nos clients » déclare **Geoffroy de Raincourt**, avocat associé.



Léa Bensoussan accompagne au quotidien des entreprises de tailles variées dans la gestion de leurs problématiques sociales. Sa pratique, technique et opérationnelle, couvre tant les relations individuelles que collectives de travail.

Elle s'est notamment forgé un savoir-faire particulier en matière d'organisation du temps de travail, notamment en ce qui concerne les organisations atypiques (annualisation, travail par équipes, astreintes, semaine de 4 jours, etc.), d'opérations de réorganisation et de représentation du personnel dans les structures complexes.

En outre, dans le cadre d'une activité précontentieuse et contentieuse importante, elle promeut les modes alternatifs de règlement des différends et représente les clients du cabinet devant toutes les juridictions sociales. Elle a ainsi acquis une expertise technique spécifique en ce qui concerne le traitement social des indemnités transactionnelles et prud'homales.

« Je suis très honorée de la confiance et de la reconnaissance témoignées par les associés du cabinet qui me permettent ainsi de prendre part encore plus activement au développement de la structure » se réjouit **Léa Bensoussan**.

FIDERE

AVOCATS

A.A.R.P.I.

Vincent Roche accompagne ses clients dans la structuration et la conduite de leurs projets, la gestion quotidienne de leurs ressources humaines et de leurs relations sociales.

Il base son approche sur une vision pragmatique et individualisée de chaque situation, tenant compte de la stratégie propre à chaque entreprise.

En parallèle et dès sa première année d'exercice, Vincent a eu l'opportunité d'accompagner de nombreux groupes et entreprises dans la renégociation de leurs accords d'intéressement et de participation. Ayant depuis approfondi et élargi son expertise, il est aujourd'hui l'un des avocats référents du cabinet en matière de rémunération et d'avantages sociaux : construction des politiques de rémunération, partage de la valeur, épargne salariale... Il participe à des colloques, à la rédaction d'articles et d'ouvrages sur ces différents thèmes.



« C'est une étape pleine de sens pour Léa et moi puisque nous avons passé toute notre carrière au sein du cabinet. Je sais que nous mettrons toute notre énergie pour développer le modèle "Fidere", basé sur le collectif et la confiance » ajoute **Vincent Roche**.

Près de 10 ans après sa création, la nomination de Léa Bensoussan et Vincent Roche marque une nouvelle étape dans le développement de Fidere Avocats. Cette évolution s'inscrit dans le souhait de promouvoir la croissance interne et traduit l'engagement d'un partenariat durable entre le cabinet et ses clients. Cette association s'inscrit pleinement dans l'ADN du cabinet : une équipe soudée, agile, engagée et proche de ses clients.

A propos de Fidere Avocats

Fondé en 2015, Fidere Avocats est un cabinet d'avocats spécialisé en droit social et droit de la fonction publique. Le cabinet se consacre à une clientèle d'employeurs et accompagne des entreprises de toutes tailles, de tous secteurs en France et à l'international dans l'ensemble de leurs problématiques sociales. Fidere compte aujourd'hui 22 collaborateurs, dont 8 associés. Fidere est membre du réseau international Celia Alliance pour fournir à ses clients des services internationaux en matière de ressources humaines de haute qualité.

Contacts presse

Ulkar MULLER – Alpaga Conseil – umuller@alpaga-conseil.com

Elsa VERNOTTE – Alpaga Conseil – evernotte@alpaga-conseil.com